ALGERAC
الهيئة الجزائرية للإعتماد
Organisme Algérien d'Accréditation

Essais N°1-2-063

Certificat d'accréditation

N° : 1-2-063 Rév 01

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), créé par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

EURL RUBIS GOLD

Adresse : Rue de la Zouaoua n°28, Code 03 RCD, Chéraga - Alger

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'essais conformément à la norme **ISO/IEC 17025 : 2017** et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

La Directrice Générale

Date de prise d'effet : 16/07/2026
Date de fin de validité : 15/07/2030

BOULSNANE Wafa

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 16/07/2023

ALGERAC

ANNEXE TECHNIQUE
Rév : 01 (16-07-2026)

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : **EURL RUBIS GOLD** Adresse : **Rue de la Zouaoua n°28, code 03 RCD, Chéraga, Alger**

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025 :2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'analyses physico-chimiques des métaux précieux, pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNÉ	**Laboratoire de contrôle de L'EURL RUBIS GOLD** **Adresse** : Rue de la Zouaoua n°28, code 03 RCD, Chéraga, Alger **Contact:** TOUMI Nasser **Tél:** 0661 511 261/ 0555 661 588 **Fax:** / **E-mail:** rubisgoldlabs@gmail.com

Unité technique concernée :

- Analyses physico-chimiques des métaux précieux.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.
(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 16/07/2026
Date de fin de validité le : 15/07/2030

Pour la Directrice Générale et par délégation
Cheffe de Département des Laboratoires Essais
SAIAH HABBAZE Amina

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

- **Unité technique :** Analyses physico-chimiques des métaux précieux.

Géologie / Géochimie Analyses physico-chimiques des géo-matériaux				
Objet	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Prestation réalisée en Laboratoire (L) et/ou Site client (S)**
Alliages des Métaux précieux (or, argent et platine)	**Titre en ‰ Au, Ag et Pt**	**Détermination de la concentration de l'or (Au), de l'argent (Ag) et du platine (Pt) par EDXRF (analyse par rayons X)**	**Méthode constructeur Thermo Fischer**	**(L)**

«Portée fixe: le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées »

Responsable d'accréditation
HADJ ALI Racha